



## AVIS AUX CHEFS D'ENTREPRISE

En collaboration avec l'Agence de Régulation des Télécommunications et des Postes (ARTP), l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) compte mener, auprès des entreprises installées au Sénégal, une enquête sur l'utilisation des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC).

Elle vise de façon spécifique la mise en place d'un observatoire des TIC dont l'objectif est d'être à la fois un dispositif de suivi-évaluation de l'état de développement de la société de l'information, un support de communication avec l'extérieur, mais aussi un outil d'information du public. Cette opération de collecte est prévue pour une période de deux (02) mois, à compter du **1<sup>er</sup> juillet 2009**.

Pour une meilleure réussite de cette enquête, j'invite les chefs d'entreprises à réserver un bon accueil aux agents chargés de la collecte des informations.

Conformément à la **Loi 2004-21 du 21 juillet 2004** portant organisation des activités statistiques, les informations que vous fournirez dans le cadre de cette opération ont un caractère confidentiel.

**Le Directeur Général de l'ANSD**

**Babakar FALL**